



Calcul des indemnités pour s'être occupé d'un parent âgé

Par **kragenskul**, le **13/05/2009** à **11:54**

Bonjour à tous,

Mon papa est décédé au mois de Janvier dernier, et ça faisait plus de 7 ans que je m'occupais de lui tout seul (Lui faire ses courses, ses achats, ses papiers administratifs, etc ...) . Attention il n'était pas invalide mais seulement très malade.

Aujourd'hui je dois gérer sa succession, et ça se passe très mal avec mes 3 soeurs, en gros elles attendent que je fasse un faux pas pour me coller un procès à la figure, du coup je dois tout vérifier et j'ai une pression monstre.

J'ai demandé conseil à des amis, et ils m'ont dit que je pouvais leur réclamer des indemnités parce que je me suis occupé seul de mon père pendant ces 7 dernières années.

Le problème est que je ne sais pas vraiment si j'ai droit à ses indemnités et comment je peux les calculer si j'y ai droit ?

Si vous avez des idées je vous remercie d'avance.

Bonne fin de semaine.